

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
du CCAS
Mardi 24 mars 2015 à 19h30**

=====

Président : Michel PORRIN (et Christian PASSAQUET pour le 1er point)

Présents M. et Mmes PASSAQUET C., DOSNE P., LEDUC M., CORRETEL M.F., FAYE C., MARECHAL V.

Absente : LE SANT K.

Absente-excusee : DELAIGUE A. a donné pouvoir écrit de voter en son nom à CORRETEL M.F.,
- absente en début de réunion – point abordé à son arrivée : vote du budget 2015

Secrétaire de séance : Mme CORRETEL M.F.

Date de convocation : mercredi 18 mars 2015

Après signature pour approbation, du compte-rendu de la dernière séance, l'Assemblée délibère sur les points suivants :

Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2014 :

Mr PASSAQUET est élu président pour ce point.

Après présentation des comptes par le Maire, l'assemblée approuve à l'unanimité le compte de gestion 2014 et vote, hors présence du Maire et à l'unanimité, le compte administratif 2014 dont les résultats de clôture présentent un excédent de fonctionnement d'un montant de 148.90 €.

Affectation des résultats de l'exercice 2014 :

Sous la présidence de Monsieur le Maire, l'assemblée décide à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement de 148.90 € à la section fonctionnement 2015.

Participation aux séjours linguistiques des collégiens :

Monsieur le Maire propose de renouveler à l'identique, la participation aux séjours linguistiques des collégiens, à savoir 50€ maximum par enfant collégien au collège Lucie Aubrac de Ceyzériat, en versant la somme directement au collège et 10€/jour/enfant/famille/an dans la limite de 50 € pour les sorties ou projets culturels émanant des autres collèges. L'assemblée accepte à l'unanimité.

Participation aux sorties scolaires de l'école primaire :

Une demande de participation de 108€ pour « classe découverte » a été reçue de l'école primaire de Villereversure, concernant 4 enfants de Ramasse. L'assemblée accepte à l'unanimité d'accorder la somme demandée.

Repas de fin d'année et colis des aînés

Le repas, offert aux habitants de Ramasse âgés de 65 ans et plus, se déroulera le dimanche 18 octobre 2014 à 12h00 à la salle polyvalente. Les membres du conseil municipal, du CCAS et les employés communaux sont également invités.

La liste des invités est à établir.

Mr DOSNE contactera plusieurs traiteurs en vue de faire un choix de menus.

Pour l'animation du repas, la prestation retenue est celle de « Gilou ».

Les invitations seront distribuées avant fin septembre.

Des colis de fin d'année seront remis aux personnes de la commune âgées de 75 ans et plus. La sélection des colis sera à déterminer. Leur distribution par les membres du CCAS se fera en fin d'année.

Opérations « brioches » ADAPEI : participation financière du CCAS

L'assemblée décide, à l'unanimité, comme l'année dernière, de ne pas renouveler sa participation à la vente de brioches mais d'allouer une aide financière de 0.50€ par habitant soit 165€ à l'ADAPEI.

Vote du budget 2015 :

L'Assemblée vote à l'unanimité le budget 2015 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 3 648.90 € en section fonctionnement.

Questions diverses:

- Une carte « mémo » du CLIC sera insérée dans les colis de fin d'année.

- Une délégation du CCAS a apporté un bouquet de fleurs à Mme PASCUAL, doyenne du village, pour son anniversaire.